

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

-----  
**Arrondissement  
de Lyon**

-----  
**Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon**

**République Française**

-----  
**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		Séance du 5 juillet 2018
		Compte-rendu affiché le 13 juillet 2018
art. 16 Code Municipal :	<b>35</b>	Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2018
en exercice :	<b>35</b>	Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
qui ont pris part à la délibération	<b>35</b>	Président : Mme Véronique SARSELLI Secrétaire : M. ASTIER Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général des Services

**OBJET**

**11**

**Modification du tableau  
des effectifs**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET, GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHÉN (à partir du rapport n° 3, pouvoir à Mme FUSARI jusqu'au rapport n° 2), MOMIN, CAUCHE, DUMOND, FUSARI, ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, ASTIER, ELEFATHERATOS, CAMINALE, VALENTINO, COATIVY, TULOUP (à partir du rapport n° 3, pouvoir à Mme ELEFATHERATOS jusqu'au rapport n° 2), LATHUILIÈRE, PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ,

Membres excusés : MM. PATTEIN (pouvoir à M. GILLET), GRÉLARD (pouvoir à Mme MOUSSA), ALLES (pouvoir à Mme BAZAILLE), ISAAC-SIBILLE (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE, PONTVIANNE (pouvoir à Mme CAMINALE).

**Création d'un poste d'attaché territorial dans le cadre d'une procédure de recrutement**

Mme ASTRE, Conseillère Municipale déléguée ressources humaines, affaires générales, explique que le poste de responsable-adjoint au directeur financier, directeur du pôle moyen généraux est actuellement vacant. Il est proposé d'ouvrir ce poste qui relève aujourd'hui du cadre d'emplois des rédacteurs, à la catégorie A, pour créer un poste d'attaché territorial à temps complet. En effet, ce poste, outre sa dimension financière, nécessite également une maîtrise de la commande publique et des connaissances dans le domaine juridique.

Les membres du conseil municipal sont appelés à approuver la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet au pôle moyens généraux, direction des finances et de la commande publique, sachant que le poste créé en surnombre sera, au vu du résultat de la procédure de recrutement en cours, supprimé à l'occasion de la mise à jour annuelle du tableau des effectifs.

Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits aux articles 64111 et suivants.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
APPROUVE la modification du tableau des effectifs tel qu'indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : tableau

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI